

## **Aveuglement**

Vingt-trois manifestants ont été placés en détention provisoire, hier, juste avant que le chef de l'Etat par intérim ne signe le décret de convocation du corps électoral.

Depuis quelques jours, le pouvoir déroule au pas de charge son planning pour "une élection présidentielle dans les plus brefs délais". Après avoir procédé à toute allure à la révision de la loi électorale et mis sur pied une instance "indépendante" de surveillance des élections, il vient d'annoncer, dans la foulée, la date du scrutin. Mais il serait étonnant que le régime compte sur ses garanties législatives, verbales ou organisationnelles pour convaincre de la sincérité du vote.

Pour la population qui a eu à éprouver plus de deux décennies de système de fraude, sa religion est faite : la tricherie électorale ne cessera qu'avec la disparition de ce système. Le vote sera donc d'avance frappé de discrédit, du moins pour les masses qui, par leurs manifestations, continuent à faire savoir leur opposition à une élection sous les auspices du même régime. Sachant qu'il s'oriente vers des élections contestées parce qu'elles contrarient l'élan populaire pour un changement de système, le régime semble tenté de favoriser le recours à la répression pour imposer son scénario de "sortie de crise". Et depuis quelque temps, il durcit dangereusement sa réaction aux oppositions déclarées à sa feuille de route. L'allongement du temps de détention préventive des prisonniers d'opinion et l'arrestation d'un leader politique comme Karim Tabou témoignent de cette option "musclée". Les mises en détention provisoire systématiquement appliquées hier aux manifestants interpellés vendredi à Alger laissent craindre une aggravation de "l'encadrement répressif" du mouvement populaire dont la capitale sera prioritairement concernée. Le régime a toujours tenu à ce que celle-ci reste une ville interdite à l'expression des citoyens, estimant peut-être que s'il peut souffrir quelque désordre ponctuel dans l'arrière pays, l'ordre doit absolu régner dans la vitrine. Car c'est toujours dans les capitales que se concentre la vie publique. Si on l'étouffe, c'est tout le pays qui suffoque. Il n'est pas exclu, non plus, que le recours inconsidéré à la détention provisoire et sa prolongation abusive soient utilisés comme moyens de dissuasion à l'endroit des citoyens engagés dans le "hirak".

On ne peut pas préjuger des effets de cette offensive pour une élection présidentielle menée à la hussarde. Mais ce glissement vers une forme de terreur judiciaire, en même qu'il dénonce l'engagement du pouvoir à accompagner le mouvement populaire, constitue une régression dans le rapport du pouvoir à un peuple qui, dans sa contestation, reste exemplaire de civisme. Ce serait un gâchis historique de dénaturer, par la force et par l'arbitraire, un mouvement qui, ainsi, a su allier l'élégance du moyen à la noblesse de la cause.

Certes, le régime dispose en plus des moyens publics, de la disponibilité des forces du statu quo qui vont ressusciter et l'appuyer dès qu'ils auront l'assurance que l'option a été définitivement prise de contrer le mouvement pour le changement.

Mais avant d'aller à sa répression, a-t-il vraiment pris la mesure de l'ampleur et de la profondeur de ce désir de changement ?

**M. H.**  
**musthammouche@yahoo.fr**